



toulouse
métropole



EXTENSION DU RESEAU DE CHALEUR DE TOULOUSE AUX QUARTIERS BAGATELLE, PAPUS ET FAOURETTE

Dossier de Presse

Inauguration le 31 janvier 2017

Contact Presse Coriance :

Muriel de l'Ecotais
Directrice des Affaires Juridiques et Institutionnelles
01 49 14 89 26 / 06 34 22 36 66
muriel.delecotais@groupe-coriance.fr

Contact Presse Toulouse Métropole :

Marie Adeline Etienne
Attachée de Presse
05 61 22 39 95 / 06 86 59 71 31
marie-adeline.etienne@mairie-toulouse.fr

Le groupe Coriance et Toulouse Métropole poursuivent leur route ensemble vers la transition énergétique



Crédit photo –Olivier Minh

Le 31 janvier 2017, Yves LEDERER, Président du Groupe Coriance et Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse et Président de Toulouse Métropole, ont inauguré l'extension du réseau de chaleur de Toulouse Mirail aux quartiers de Bagatelle, Papus et Faourette.

« Cette inauguration est la concrétisation de 7 mois de travaux d'extension qui permettent aujourd'hui à de nouveaux groupes scolaires, gymnases, à plus de 2 000 équivalent-logements supplémentaires et à la piscine Papus notamment, de bénéficier d'une chaleur produite essentiellement à partir d'énergie vertueuse » indique Yves Lederer.

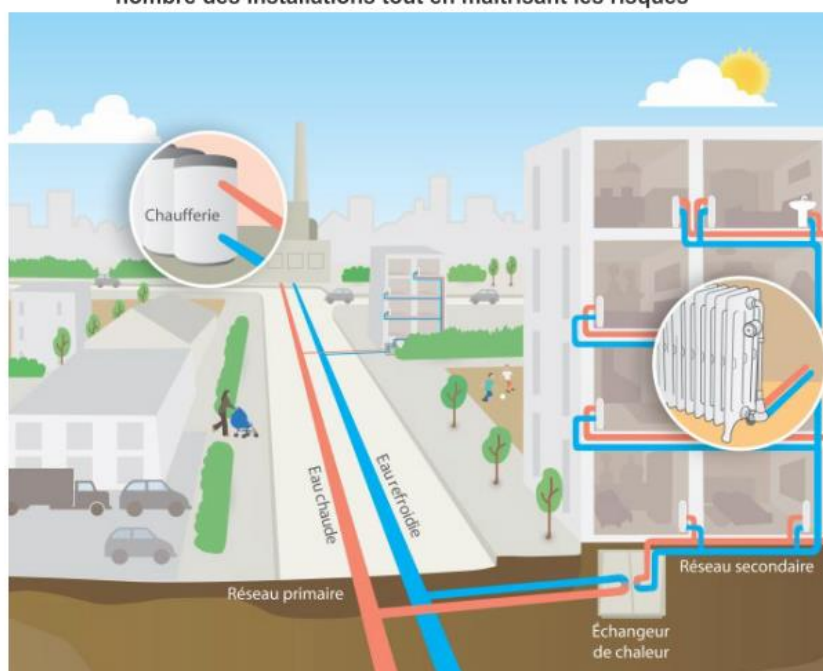
« Cette extension du réseau de chaleur urbain jusqu'à Bagatelle est une réalisation exemplaire sur le plan environnemental. Elle permet d'éviter le rejet de 3 100 tonnes de CO₂ par an. Elle participe grandement à la préservation de la qualité de l'air et à la réduction des déchets, deux grands objectifs du Plan Climat énergie air territorial de Toulouse Métropole » a déclaré Jean-Luc Moudenc.

Pourquoi agrandir le réseau de chauffage urbain du Mirail ?

Le réseau de chaleur urbain a été posé entre 1965 et 1975 et était destiné à assurer le chauffage et la fourniture d'eau chaude sanitaire à la création d'un nouveau quartier, celui du Mirail. Son exploitation a été confiée dès 1966 à la Société Thermique d'Exploitation du Mirail (SETMI) : production, transport et distribution collective produite par l'usine d'incinération des ordures ménagères de Toulouse (exploitée également par la SETMI depuis 1969), en utilisant le réseau de canalisations (propriété de la Mairie de Toulouse). Après une phase de consultation, la Mairie de Toulouse a décidé de confier à Eneriance, filiale du Groupe Coriance, la gestion du réseau de chauffage urbain de Toulouse Mirail. En août 2015, Toulouse Métropole et Eneriance ont statué sur l'extension du réseau de chaleur aux quartiers de Bagatelle, Papus et Faourette. L'objectif ? Améliorer la qualité de vie des habitants du quartier. Comment ? En leur fournissant de la chaleur issue d'une source d'énergie vertueuse à un prix très attractif et plus stable que celui du gaz, alors utilisé.

Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'une ville. La mutualisation des moyens de production permet de réduire les charges, en réduisant le nombre des installations tout en maîtrisant les risques



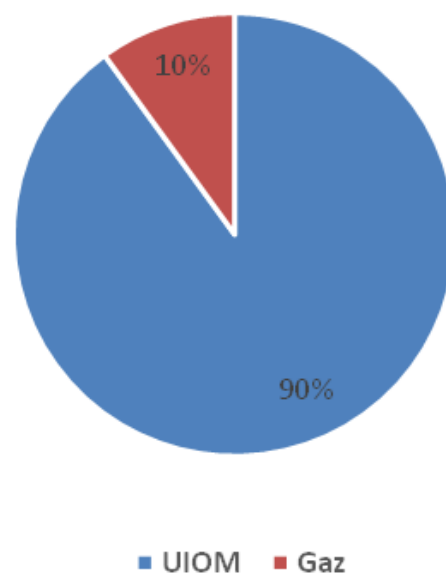
- **La chaufferie** produit l'énergie nécessaire aux besoins thermiques de l'ensemble des usagers réseau.
- La chaleur est acheminée sous forme d'eau chaude jusqu'aux bâtiments raccordés, dans les canalisations du réseau de chaleur. **Le réseau de distribution** fonctionne en circuit fermé. Il est constitué de deux canalisations («aller» et «retour») qui cheminent sous les chaussées.
- **La sous-station** est le lieu où l'énergie thermique du réseau est livrée au bâtiment. Elle se substitue à une chaufferie collective d'immeuble alimentée au gaz ou au fioul et n'en a pas les inconvénients : pas de stockage de combustible, pas d'émission de pollution....
- **L'échangeur de chaleur** permet le transfert du réseau de chauffage urbain issu de la centrale de production, dit «réseau primaire» vers le réseau de distribution du bâtiment raccordé, dit «secondaire» qui alimentera en chaleur l'ensemble des émetteurs de chauffage (radiateurs, planchers chauffants ...) et les points de puisage en eau chaude sanitaire (lavabos, éviers, douches ...)

Une source d'énergie vertueuse

Grâce à l'extension du réseau de chauffage urbain à Bagatelle, Papus et Faourette, la chaleur distribuée sur le réseau de chauffage urbain est désormais issue à 90 % d'énergie de récupération. Cette extension représente une véritable opportunité pour l'ensemble des habitants du quartier de Bagatelle qui fait l'objet d'un important programme de rénovation urbaine. L'amélioration de la qualité de vie des habitants nécessitait en effet de favoriser l'accès au réseau de chaleur ce qui leur permettrait de réaliser des économies grâce à un tarif de chauffage extrêmement bas et de bénéficier d'une source énergétique performante et durable.

Une avancée environnementale

La production de chauffage et d'eau chaude sanitaire (ECS) avant l'extension du réseau de chaleur était assurée exclusivement par des chaufferies alimentées au gaz. Aujourd'hui, l'ensemble des bâtiments raccordés au nouveau réseau est majoritairement alimenté par de l'énergie de récupération issue de l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM). Ces déchets sont collectés sur la ville et d'autres communes de la région. Le complément est assuré par la chaufferie gaz de la Faourette, qui est utilisée pour le secours et l'appoint. Cette dernière a été entièrement rénovée durant l'été 2016.



Le passage du gaz au réseau de chaleur urbain des 3 quartiers évite désormais le rejet de 3 100 tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent de 2 583 voitures en moins sur les routes.

>> Le réseau de chaleur urbain du Mirail a reçu pour la deuxième année consécutive le label éco-réseau remis par l'Association Amorce. AMORCE est l'association nationale des collectivités territoriales et des professionnels pour une gestion locale des déchets, de l'énergie et des réseaux de chaleur composée de 864 adhérents dont 562 collectivités. Elle a lancé en 2013 son label écoréseau de chaleur qui met en avant les atouts des réseaux de chaleur au service des usagers et des territoires.

2 000 nouveaux logements et 7 écoles desservis grâce à l'extension du réseau de chaleur urbain

Le réseau de chaleur historique desservira à terme, avec cette extension, plus de 2 000 logements supplémentaires (1 772 logements issus du parc «Toulouse Métropole Habitat»), des bâtiments publics (7 groupes scolaires, gymnases, piscine Papus), des copropriétés (600 logements), ainsi que le futur raccordement de plus de 300 logements issus du parc de Patrimoine SA Languedocienne. Cela représente la distribution de 15 013 MWh utiles.

Le réseau de chaleur urbain du Mirail est alimenté à 99.9% par une énergie renouvelable (EnRR) ou de récupération issue de l'incinération des ordures ménagères, ce qui en fait un réseau de chaleur « vertueux », un réseau étant considéré comme vertueux à partir de 50% d'EnRR.

Au plan économique, son prix de vente est 30% moins cher que la moyenne des réseaux en France toutes énergies confondues (moyenne nationale de 2013 : 68.3€HT/MWh).

Pour les habitants raccordables au réseau, l'économie annuelle sera de l'ordre de 15 à 20% minimum, par rapport à une solution de chauffage au gaz.

Plus de 5km de réseau créés

2 tranches de travaux ont été réalisées : l'extension du réseau et la rénovation de la chaufferie « Amilhau » du quartier Faourette.

Les travaux d'extension ont, pendant 5 mois, nécessité l'intervention en parallèle de 25 personnes (Groupement Eiffage/GNT). 5,2 km de réseau ont été créés et 62 chaudières au gaz ont été remplacées dans les 31 sous-stations raccordées au réseau de chaleur.

Les travaux de rénovation de la chaufferie de Faourette ont duré 7 mois. Un chantier complexe, car il a fallu coordonner 5 sociétés en co-activité, soit près de 50 personnes présentes sur toute la durée du chantier. Les sociétés Kalitec, Verdone et Thomas & Danizan, sociétés locales, ont participé à ce chantier.

Les chaudières ont été fabriquées par la société Atlantic, les brûleurs par Cuenod et les modifications sur les conduits de cheminées ont été réalisées par la société Beirens.

Le réseau de Toulouse Mirail aujourd'hui



Focus zone d'extension



Le réseau de Toulouse Mirail en chiffres

Avant l'extension

- 27 km de réseau
- 102 sous-stations
- 43 abonnés représentant une puissance souscrite de 83 MW et 11 700 équivalent-logements
- des ventes annuelles de 162 GWh

Après l'extension

- 32 km de réseau
- 133 sous-stations
- 46 abonnés représentant une puissance souscrite 94 MW et 13 700 équivalent-logements
- des ventes annuelles de 177GWh

Des travaux qui ont profité à l'emploi dans les quartiers

Toulouse Metropole, dans le cadre de sa démarche « Small Business Act », qui soutient l'accès des PME à la commande publique, ajoute une clause d'insertion professionnelle aux contrats de travaux qu'elle conclue.

Ainsi, pour créer les 5,2 km de réseau de chaleur supplémentaires dans les quartiers de Papus, Faourette et Bagatelle, 1 620h ont été réalisées par des habitants des quartiers, «très éloignées de l'emploi» ou sans qualification.

À retenir

Enerjance a recruté 6 personnes :

- 4 résidant dans le secteur de Bagatelle,
- 2 « très éloignées de l'emploi »
- Dont 3 sans qualification

Au final ce sont 1 620 h de travail qui ont été réalisées permettant aux bénéficiaires un retour vers l'emploi et l'acquisition de savoir-faire et d'expérience.

Les abonnés

L'extension compte aujourd'hui 3 nouveaux abonnés

- ✓ Résidences Toulouse Métropole Habitat : 1 772 logements
- ✓ Bâtiments communaux : 7 groupes scolaires, gymnases, piscine Papyrus
- ✓ Copropriété Flore 1 : 170 logements

D'autres ont également montré leur intérêt :

- ✓ Collège STENDHAL (prévu en 2017)
- ✓ Résidences Patrimoine SA Languedocienne
- ✓ Copropriétés : Cher, Morvan, Flore 2

L'extension du réseau en chiffres

- 90 % de la chaleur produite à partir de ressources de récupération
- 15 013MWh utiles distribués dans 13 700 équivalents-logements
- 3 100 tonnes de CO₂ évitées par an
- Une TVA au taux réduit de 5,5% pour les clients
- Un investissement total de 6 433 000 €
- 5,2 km de réseau créés
- 1 620 h de travail dans le cadre de la clause d'insertion sociale

LE GROUPE CORIANCE

Créé en 1998 par Gaz de France, le Groupe Coriance s'est rapidement imposé comme un acteur majeur dans le domaine des réseaux de chaleur et de froid urbains en offrant à ses clients une véritable alternative aux acteurs traditionnels du marché. Il est dirigé par Yves Lederer, depuis 2003.

Indépendante depuis 2008, la société a développé au-delà de son cœur de métier- la gestion des réseaux de chaleur et de froid- une expertise dans les services en efficacité énergétique.

Coriance et ses 30 filiales comptent plus de 300 salariés dans toute la France et proposent des solutions énergétiques et environnementales sur-mesure et complètes, de la production d'énergie thermique jusqu'à son utilisation, avec l'ambition de valoriser au maximum les énergies renouvelables.

Avec un parc alimenté à plus de 60 % par des énergies renouvelables et de récupération auxquels s'ajoutent 21 % de cogénération, Coriance a le mix le plus « vert » de la profession. Plus de 80 % de la chaleur est produite à partir de sources d'énergies vertueuses.

En août 2016, la société First State Investments (FSI) est devenue le nouvel actionnaire de Coriance. Son ambition est, dans les années à venir, de soutenir le développement du Groupe dans les deux secteurs des réseaux de chaleur et de froid urbains et des services énergétiques, en privilégiant systématiquement les énergies renouvelables.

First State Investments gère des capitaux provenant pour l'essentiel d'investisseurs institutionnels tels que des fonds de pension et des assureurs-vie.

Ce fonds investit, sur le long terme, sur le secteur des infrastructures, dans des sociétés solides et ayant adopté une démarche de développement durable. En effet, First State Investments signataire, depuis 2007, des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations-Unies, s'efforce d'améliorer en continu ses pratiques dans le respect des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en les intégrant à son activité et à ses processus d'investissement.

DEUX MÉTIERS, UNE RÉFÉRENCE DANS LE SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

- Coriance est reconnue, notamment par les Collectivités territoriales, comme l'un des meilleurs spécialistes dans le domaine des réseaux de chaleur et de froid urbains. L'entreprise apporte un véritable savoir-faire dans l'achat d'énergie, la conception, le financement, la construction, la modernisation et l'exploitation des installations de génie climatique.
- Coriance assure également la maintenance des installations thermiques et climatiques des habitats collectifs, en privilégiant la réduction des consommations d'énergie.

DES SOLUTIONS UNIQUES et RÉSOLUMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Une spécificité remarquable : 60% du panier énergétique utilisé par CORIANCE provient des énergies renouvelables et de récupération. Plus de 80% de la chaleur est produite à partir de sources d'énergies vertueuses

26% de biomasse

- Une ressource écologique et renouvelable
- Un combustible performant
- Qui participe au développement économique local

21% de cogénération

- La production simultanée de chaleur et d'électricité
- Un rendement global de 90 %
- Une réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Une production décentralisée d'électricité qui limite les coûts liés à son transport



18% de géothermie

- Une utilisation efficace de la chaleur des sous-sols
- Une ressource locale, non polluante et inépuisable
- Aucune nuisance sonore

16% d'énergie de récupération

- La chaleur produite par l'incinération de déchets urbains

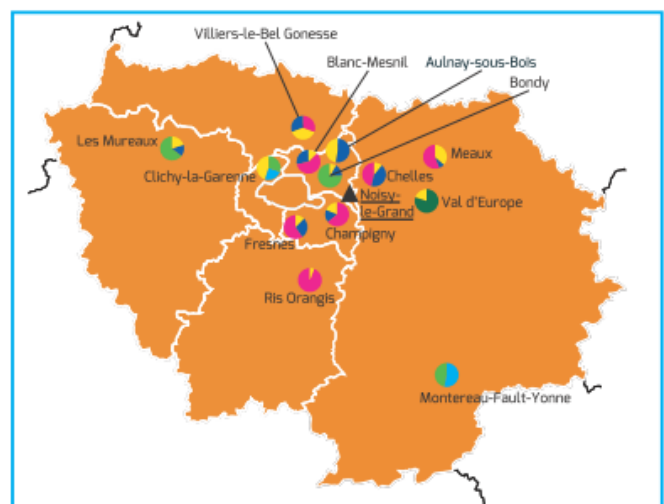
19% de gaz

Réseaux de chaleur Coriance

Implantations et solutions énergétiques



- Limites des Délégations Régionales
 - Siège social
 - Sièges Délégations Régionales
- Solutions énergétiques**
- Biomasse
 - Géothermie
 - Récupération sur traitement des déchets
 - Cogénération
 - Gaz
 - EnR&R



3 QUESTIONS à Yves LEDERER, Président du Groupe CORIANCE



1 - Le groupe Coriance a connu une très forte croissance ces 10 dernières années, comment voyez-vous les 10 prochaines ?

Le Groupe aura une croissance encore plus rapide que par le passé.

En effet, d'une part, la société a grandi ; elle s'est développée. Elle dispose donc d'une capacité plus grande pour répondre et remporter de nouveaux appels d'offres.

D'autre part, avec l'arrivée de son nouvel actionnaire, particulièrement attaché au développement des EnR, Coriance dispose d'une capacité d'investissement renouvelée et conséquente.

Enfin, Coriance évolue sur un marché porteur, en parfaite adéquation avec les politiques volontaristes et concordantes menées au niveau français, européen et mondial, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et promouvoir les énergies vertes.

2 - Que signifie pour vous et vos équipes le changement d'actionnaire qui vient d'avoir lieu ?

C'est une nouvelle page de l'histoire de Coriance qui s'ouvre, avec des perspectives et une volonté de développement accrue.

Notre nouvel actionnaire est mondialement reconnu comme un spécialiste des infrastructures et des énergies renouvelables.

Pour les équipes, ce changement s'inscrit dans la continuité. Le management et l'organisation interne du Groupe sont maintenus.

3 - Le groupe Coriance a-t-il toujours la volonté d'être le plus vert des acteurs de son secteur ?

Absolument. La poursuite du développement du Groupe s'inscrit dans la ligne qui a, depuis l'origine, été suivie et revendiquée. Nous privilégions toujours les énergies vertes. Nous resterons donc le premier puisque nous procédons essentiellement à des investissements dans les EnR.

LES DATES CLÉS

- **1998** Coriance est créée par GDF pour en être la filiale dédiée aux réseaux de chaleur. L'entreprise démarre son activité avec des projets de géothermie à Meaux, puis à Fresnes.
- **2006** Lors de la fusion GDF/Suez, la Commission européenne demande, pour garantir l'existence d'un marché concurrentiel, que Coriance soit cédée.
- **2008** Mise en vente par GDF, Coriance devient, le 31 juillet 2008, filiale du groupe italien A2A, 9ème énergéticien européen. Mais en 2012, A2A augmente fortement son niveau d'endettement. N'étant plus en mesure de financer le développement de la société, le groupe A2A décide de procéder à sa mise en vente.
- **2012** Coriance est reprise par ses managers, adossés au fonds KKR Infrastructure, un fonds d'investissement de capital de longue durée dont l'objectif est de renforcer la position de Coriance en tant que référence dans le secteur des réseaux de chaleur, de la cogénération et des services énergétiques en France.
- **2016** First State Investments (FSI) devient, en juillet 2016, l'actionnaire principal de Coriance.

FSI est une société de gestion d'actifs internationale qui fait partie de la Commonwealth Bank of Australia, une des institutions financières les plus anciennes et les plus importantes en Australie.

L'équipe d'investissement européenne est basée à Londres et Paris. Elle a réalisé des investissements notamment en Allemagne, au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, en Suède et en Finlande.

Coriance est son premier investissement en France.

LES CHIFFRES CLÉS*

- 152 Millions d'euros de chiffre d'affaires (estimé)
- 369 Millions d'euros investis depuis 1998, année de création de la société
- 300 collaborateurs en septembre 2016 (+ 15% par an en moyenne) et le recrutement continue
- 31 réseaux de chauffage et de froid en France dont 15 réseaux bois énergie
- 180 000 équivalents-logements desservis
- 864 MW de puissance thermique gérée
- 133 MW électriques de puissance installée en cogénération
- 24 puits de géothermie
- Plus d'un millier d'installations techniques gérées
- Plus de 238 000 tonnes d'émanations de CO2 évitées chaque année (l'équivalent à l'émission de près de 200 000 voitures sur la route)

**données 2016*

Quelques références

La société utilise également d'autres sources d'énergies vertueuses, par exemple :

à DJION (31) – Biomasse et cogénération

Près de 89 % de la chaleur distribuée sur le réseau du Grand Dijon est issue d'énergie vertueuse : énergie bois (61,10 %) et cogénération (27,71 %).

- 139 GWh/an de chaleur distribuée
- 2 centrales de cogénération :
l'une équipée d'une turbine à gaz de 7,8 MWé
et l'autre de 10,36 MWé équipée de 4 moteurs à gaz
- 3 chaudières biomasse : 22 MW
- 16 km de réseau
- 150 sous-stations
- 12 900 équivalent-logements



à MEAUX (77) - Géothermie

A la prise en charge du réseau, Coriance a assumé la dette du réseau et les risques techniques liés à la géothermie et à la cogénération qui pesaient alors sur la Collectivité. Pour les abonnés, les tarifs ont baissé de 25%.

Aujourd'hui, la dette est remboursée et Coriance investit pour moderniser les installations et accroître encore la part de la géothermie dans le mix énergétique meldeois.

- 2 centrales de cogénération :
l'une équipée d'une turbine à gaz de 31 MWé
et l'autre de 8 MWé équipée de 2 moteurs à gaz
- 220 GWh/an de chaleur distribuée
- 135 GWh/an d'électricité vendue à EDF
- 134 sous-stations
- 22 km de réseau d'eau surchauffée
- 4 doublets de géothermie
- 2 chaufferies de 72 MW et 20 MW

